



Mairie de Montagne

262 rue du Village

38160 Montagne

Tél. : 04.76.36.40.15.

mairie@commune-montagne.fr

Certificat d'affichage

Je soussignée, Madame MANDIER Corinne, Maire de la commune de Montagne certifie que l'arrêté du 6 mai 2022 portant l'ouverture d'une enquête publique à la constitution de servitudes de passage sur fonds privés pour la pose de conduites d'irrigation sur les communes de Chatte, Montagne, Saint-Antoine-l'Abbaye, Saint-Appolinard, Saint-Bonnet de Chavagne, Saint-Hilaire du Rosier, Saint-Lattier et La Sône a été affichée ce jour en mairie.

Fait à Montagne

Le 19 mai 2022

La Maire,

Corinne MANDIER

